



**Le Chef de l'Etat, dans un communiqué signé des services du Premier Ministre, instruit qu'à partir du lundi 17 janvier 2022, les activités scolaires et académiques soient arrêtées à 13H et les activités professionnelles à 14H.**

Cette mesure exceptionnelle qui s'entend jusqu'au vendredi 4 février 2022, à pour objectif de « permettre aux camerounais de prendre une part active » à la grande messe du football africain que le pays accueille.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
-----  
SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
-----  
PRIME MINISTER'S OFFICE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

## COMMUNIQUE

\*\*\*\*\*

Sur Très Hautes Instructions de **Monsieur le Président de la République**, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement informe la communauté nationale que, pendant les jours de la tenue des rencontres de la CAN TOTAL ENERGIES 2021 :

- les activités scolaires et académiques se tiendront de 7h 30 à 13 h ;
- les activités professionnelles s'étaleront de 7 h 30 à 14 h.

Cette mesure exceptionnelle, qui s'appliquera effectivement dans le secteur public, à compter du lundi 17 janvier 2022 jusqu'au vendredi 4 février 2022, a pour objectif de permettre aux Camerounais de prendre une part active à cet évènement continental d'envergure. /-

Yaoundé, le 15 JAN 2022

**Le Secrétaire Général des Services  
du Premier Ministre,**



**FOUDA Séraphin Magloire**